

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 27 janvier 2026

vingt-sept janvier deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 20 janvier 2026

Date d'affichage de la convocation: 20 janvier 2026

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

DE 2026 004TER

OBJET DE LA DELIBERATION Fonds Cantal Solidaire 2026,

Annule et remplace la délibération DE-2026-004bis

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la commune a pour projet d'aménager et sécuriser la rue des Fraux du bourg de Valuéjols à Saint-Maurice.

L'estimation de ce projet s'élèverait à hauteur de 122 055, 00€ HT soit 146 466, 00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents :

-D'approuver la réalisation de ce projet global comme mentionné ci-dessus,

-De solliciter l'attribution d'une subvention FCS 2026 à hauteur de 30%,

-De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à la bonne marche de ce dossier, aux demandes de subventions et aux règlements de tous les frais s'y rapportant.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 27 janvier 2026